

**PROCÈS –VERBAL
DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR
Le 23 Novembre 2010 à PARIS**

Président de séance : Gilles FLOURENS

Secrétaire de séance : Nicolas ROCHE

Membres présents :

Michel BAPTISTE,
Jean-Noël FERRAGUT,
Gilles FLOURENS,
Alain HENNEQUIN,
Jean-Philippe MORIN,
Nicolas ROCHE
Christian de ROZIERES

Membres absents :

Patrice BOURCET
Bertrand BOUTILLIER excusé
Gwenaëla CAPRANI excusé
Alain DAVID excusé
Jean Pierre MAFFRE excusé
Jean FRANCILLON excusé
Benoît PITRE excusé

Ordre du jour :

- 1° Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 Octobre 2010,
- 2° Le mot du trésorier,
- 3° La porte ouverte de l'ENSL,
- 4° Le vide Grenier,
- 5° Le parrainage,
- 6° Le site internet.

La réunion du Comité Directeur débute à 20h sous la présidence de
Gilles FLOURENS.

1° APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 16 OCTOBRE

Le comité Directeur approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de 16 Novembre 2010.

2° LE MOT DU TRÉSORIER

Il reste en caisse la somme de 2224 euros à la date d'aujourd'hui. Il faut soustraire à cette somme le loyer non payé de la Maison des Photographes, soit 468 euros. D'où une somme finale de 1756 euros.

3° LE VIDE GRENIER

La Maire adjoint de la Mairie de Saint Maur a donné son accord. Il reste à attendre l'aval du conseil municipal.

Il faut maintenant organiser la recherche d'exposants, ce qui passe par l'annonce de ce vide-grenier à un public ciblé. Chaque contribution est la bienvenue. Plus particulièrement, une annonce sur photophiles.com pourrait être bénéfique.

4° PARRAINAGE

Suite à un sondage par mail sur l'aspect positif du parrainage de l'année dernière, les résultats suivants ont été obtenus :

- En Section Son, 6 parrains ont répondu, et 2 estiment la relation intéressante.
- En section Photo, 12 parrains ont répondu, et 1 estime la relation intéressante.
- En section Ciné, 5 parrains ont répondu, 3 d'entre eux disent ne pas avoir été contactés par leur filleul et 1 estime la relation positive. Du côté des étudiants, 5 ont répondu..

Suite à ces résultats, il a été proposé de substituer aux questionnaires une lettre de motivation pour être parrainé. Cette lettre écrite par l'étudiant à l'adresse du responsable parrainage de l'AEVLL, devra mettre en avant :

- Le type de parrainage attendu.
- Le domaine de compétence du parrain souhaité.
- Son profit professionnel souhaité.
- Les attentes du filleul par rapport au parrain. (« Qu'attendez vous de lui ? »)
- L'apport du filleul vis-à-vis du parrain. (« Que peut-il attendre de vous ? »)
- Les moyens pratiques de la communication (« Comment pensez-vous assumer l'engagement ? »)

L'intérêt de la méthode est de :

- Placer les étudiants dans une position plus active qu'à une simple réponse de questionnaire.
- Etablir un échange entre le responsable du parrainage et l'élève, via un échange de mail.

Il est également à noter qu'il pourrait être pertinent de relancer les « pots-rencontres » Louis Lumière.

5° LE SITE

La participation de A. CATONNE à la création du site Internet est arrivée à son terme. Le site est maintenant hébergé sur OVH. Michel BAPTISTE et Jean Noël FERRAGUT ont rencontré A. CATONNE pour quelques questions. Michel BAPTISTE se propose de reprendre les adresses, les créations de boîtes, et les news letters, mais il constate que le travail d'évolution d'un site internet est un travail à part entière et qu'il convient de trouver quelqu'un pour cela.

Mettre un lien vers le portfolio des élèves pourrait s'avérer intéressant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Fait à Paris, le 24 Novembre 2010.

Nicolas ROCHE,
Secrétaire Général adjoint.